



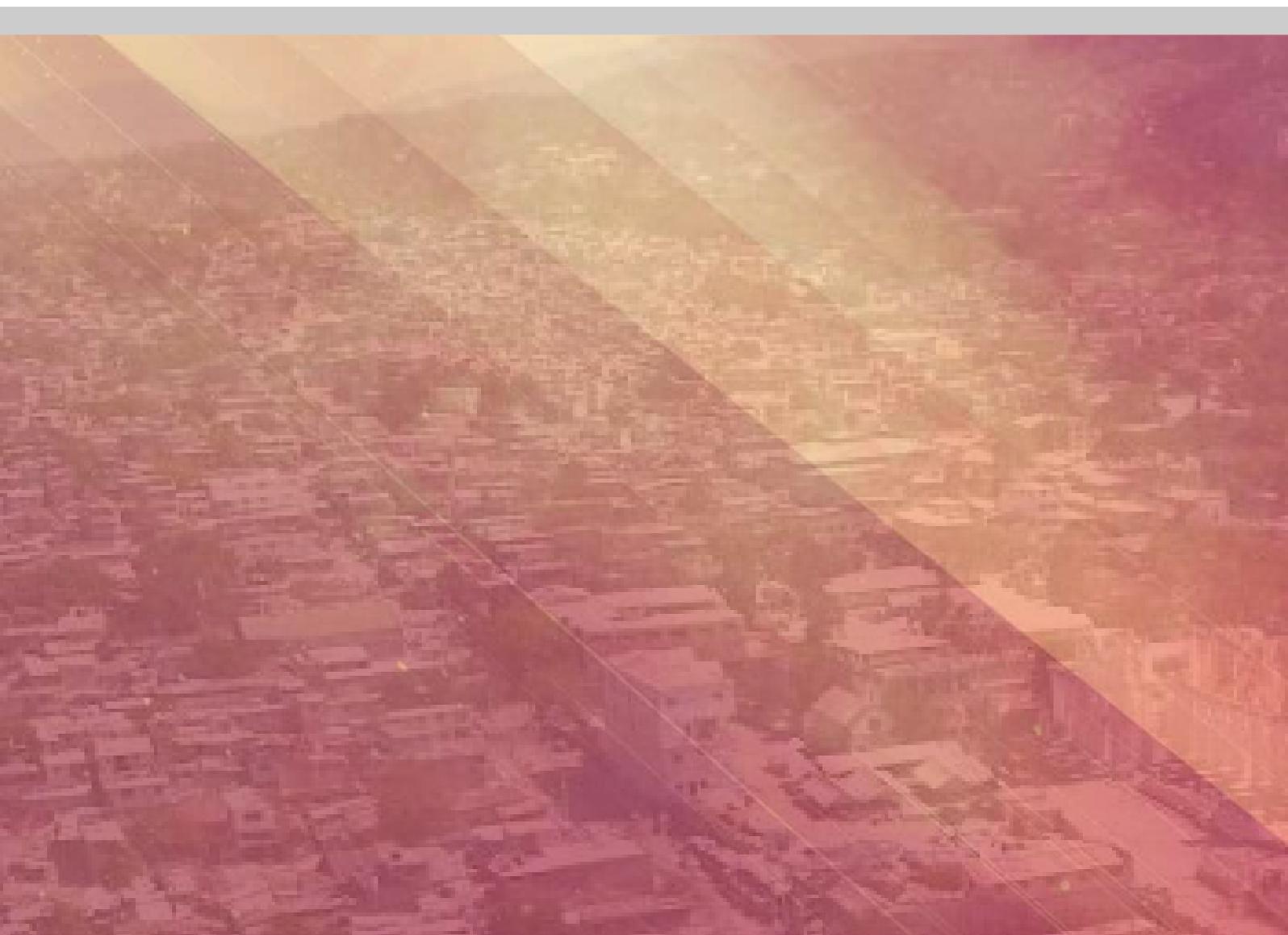
UNITED NATIONS
DEVELOPMENT GROUP



*Empowered lives.
Resilient nations.*

QUATRIÈME RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DU FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI DU GROUPE DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (GNUD FRH)

31 MAI 2016



**Rapport de l'Entité partenaire du
Fonds de Reconstruction d'Haïti/
Agent administratif du GNUD FRH
pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015
Bureau des fonds multipartenaires
Programme des Nations Unies pour le Développement
<http://mptf.undp.org>**

Le Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD FRH)

ORGANISATIONS PARTICIPANTES ONUSIENNES

 Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

 Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)

 Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

 Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

 Organisation Internationale du Travail (OIT)

 Organisation mondiale de la Santé (OMS)

 Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

 Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

ORGANISATIONS PARTICIPANTES ONUSIENNES

 Programme Alimentaire Mondial (PAM)

 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Empowered lives. Resilient nations.

 Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

ORGANISATIONS PARTICIPANTES NON ONUSIENNES

 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

BAILLEUR DE FONDUS DU GNUD FRH



Fonds de Reconstruction d'Haïti
(Australie, Brésil, Canada, Chypre, Colombie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Fonds pour la Paix et l'État, France, Irlande, Japon, Lettonie, Nigeria, Norvège, Oman, Suède, Thaïlande)



Projet de Développement de la Production et de la Transformation du Lait en Haïti

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	V
DÉFINITIONS.....	VII
SOMMAIRE	1
1. INTRODUCTION.....	3
1.1 Le rapport annuel 2015.....	3
1.2 Haïti : contexte général	3
2. LE FRH ET LE GNUD FRH.....	4
2.1 But et résultats.....	4
3. RÉSULTATS PAR DOMAINE PRIORITAIRE D'INTERVENTION	5
3.1 Logement (PARLQ et 16/6).....	6
Impact et résultats stratégiques.....	6
Produits clés.....	10
Défis, leçons et opportunités.....	11
3.2 Réduction des risques de catastrophes– PPSGN	12
Impact et résultats stratégiques.....	12
Produits clés.....	12
Défis, leçons et opportunités.....	14
3.3 Appui au Cycle Électoral en Haïti.....	14
Justification et objectifs.....	14
Impact et résultats stratégiques.....	14
4. RÉSULTATS FINANCIERS.....	16
4.1 Sources, utilisation et solde des fonds.....	16
4.2 Intérêts perçus	17
4.3 Transferts de fonds.....	17
4.4 Dépenses déclarées et taux d'exécution.....	18
Dépenses déclarées par organisation participante.....	18
Dépenses déclarées par catégorie.....	18
4.5 Recouvrement des couts	20
5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES	21

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1. Gouvernance du FRH.....	4
Tableau 1. Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention.....	5
Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*	16
Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*	17
Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*	17
Tableau 5. Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*	18
Tableau 6. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*	19

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AA	Agent Administratif ;
ATL	Agence Technique Locale ;
BID	Banque Interaméricaine de Développement ;
BM	Banque Mondiale ;
BPLC	Bureau de Performance et de Lutte contre la Corruption ;
BRGM-France	Bureau de Recherches Géologiques et Minières ;
CEP	Conseil Électoral Provisoire ;
CIRH	Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti ;
CNIGS	Centre National de l'Information Géo-Spatiale ;
CRC	Centre de Ressources Communautaires ;
CSI	Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies pour Haïti ;
DDSO	Développement Durable dans le Sud-Ouest ;
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement ;
DPC	Direction de la Protection Civile ;
DSRSG/RC/HC	Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général/Coordonnateur Résident/Coordonnateur Humanitaire (Deputy Special Representative of the Secretary-General/Resident Coordinator/Humanitarian Coordinator) ;
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;
FMI	Fonds Monétaire International ;
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti ;
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement ;
GNUD FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement ;
GT-GD	Groupe de Travail Gestion des Débris ;
GT-PC	Groupe de Travail sur la Planification Communautaire ;
IDA	Association Internationale de Développement (International Development Association) ;
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique ;
MDE	Ministère de l'Environnement ;
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MEF :	Ministère de l'Économie et des Finances ;
MGAE	Module pour la Gestion de l'Aide Extérieure ;
MICT	Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales ;
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti ;
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe ;
MPTF	Fonds d'Affectation Spéciale Pluripartenaires (Multi-Partner Trust Fund) ;
MPTF Office	Bureau du Fonds d'Affectation Spéciale Pluripartenaires ;
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population ;
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications ;
OCB	Organisation Communautaire de Base ;
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations ;
ONG	Organisation Non Gouvernementale ;
ONU	Organisation des Nations Unies ;

ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains ;
PARDH	Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti ;
PARLQ	Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers ;
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement ;
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement ;
PPBS	Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi ;
PPSGN	Plan de Prévention Séisme pour le Grand Nord d'Haïti ;
RCC	Renforcement des Capacités à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti ;
RCGRD	Renforcement des Capacités dans la Gestion des Risques et Désastres ;
SDE	Section d'Enumération ;
SILQ	Système d'Information du Logement et des Quartiers ;
SNU	Système des Nations Unies ;
SPGRD	Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres ;
SPU	Service de Planification Urbaine ;
SYSGEP	Système de Gestion de l'information sur les Programmes et projets d'investissement public ;
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics ;
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture ;
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population (United Nations Population Fund) ;
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (United Nations Children's Fund) ;
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets ; (United Nations Office for Project Services)

DÉFINITIONS

Agence de mise en œuvre

l'organisation qui prend la direction d'un projet, assure la coordination de toutes ses activités et en fournit les rapports ;

Allocation

le montant approuvé par le Comité de pilotage du FRH pour un projet ou programme ;

Bailleurs de fonds

les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes ;

Contributions des bailleurs

les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif (AA) ;

Coûts directs

les coûts dont on peut montrer ou identifier qu'ils font partie du coût d'exécution du Fonds fiduciaire ;

Coûts indirects

les coûts généraux qui ne correspondent pas directement à un programme ou une activité spécifique des organisations participantes – ces coûts sont récupérés en fonction des règles et règlements financiers de chaque organisation participante ;

Décaissement du projet

le montant versé à un vendeur ou à une entité pour des biens reçus, un travail accompli et/ou des services rendus (ne comprend pas les engagements non réglés) ;

Date de démarrage du projet

date de transfert du premier versement du MPTF Office à l'organisation participante ;

Dépenses du projet

le montant du versement pour le projet, en plus des engagements non réglés pour des paiements dus pour l'année ;

Engagement du projet

le montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés, y compris des engagements pluriannuels pouvant être payés au cours des années suivantes ;

Montant net financé

le montant transféré à une organisation participante, moins les remboursements de soldes non dépensés de l'organisation participante ;

Organisations participantes

les organisations qui ont signé le mémorandum d'accord avec l'AA ;

Projet/Programme approuvé

un document de projet/programme, y compris le budget, etc., qui est approuvé par le Comité de pilotage du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) pour l'affectation des fonds ;

Taux d'exécution

les dépenses par rapport au montant net transféré ;

Total du budget approuvé

le montant approuvé par le Comité de pilotage du FRH ;

SOMMAIRE

2015 a été l'année d'aboutissement des efforts de relèvement et de reconstruction en Haïti. À travers les financements alloués par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH), les agences du système des Nations-Unies et les partenaires opérationnels ont finalisé une partie des efforts entrepris à travers les programmes financés sous les six domaines d'intervention prioritaires, initiés à la suite du tremblement de terre meurtrier du 12 janvier 2010.

À mesure que les programmes ont terminés leur cycle de vie, durant l'année 2015, seuls trois des dix programmes initiaux demeuraient opérationnels :

1. *Le projet 16 Quartiers 6 Camps (16/6). Initialement conçu pour une durée de deux ans, le 16/6 a connu plusieurs extensions jusqu'à la fin de décembre 2015 ;*
2. *Le Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers (ARLQ), prorogé jusqu'au 30 octobre 2015 ;*
3. *Plan de Prévention Séisme Grand Nord d'Haïti (PPSGN), prorogé jusqu'au 31 décembre 2016.*

De plus, un nouveau programme a été approuvé : il s'agit du Programme d'Appui au Cycle Électoral en Haïti, d'une durée prévue jusqu'au 31 décembre 2016.

Ce programme a été lancé en raison de la continuation de l'instabilité politique en Haïti, et vise à renforcer les institutions liées au contexte électoral en Haïti, en particulier le Conseil Électoral Provisoire (CEP), qui joue un rôle capital pour la tenue des élections présidentielles, législatives, municipales et locales, déjà repoussées à plusieurs reprises.

L'année 2015 est marquée par le transfert des connaissances et des mécanismes établis afin de favoriser l'appropriation nationale des différents produits et processus développés au long des années antérieures. Il est notable que le gouvernement, malgré l'instabilité politique, continue d'appuyer ces trois programmes et démontre une appropriation croissante des connaissances, dynamiques et produits de ces programmes.

Malgré les efforts entrepris par la Communauté Internationale et le système des Nations-Unies, les

résultats demeurent insuffisants pour adresser tous les besoins humanitaires et de développement du pays. Néanmoins, les résultats obtenus permettent de montrer la pertinence de la réponse, même s'il n'a pas été possible de combler tous les besoins.

La situation humanitaire s'est largement améliorée sur le plan de la population déplacée. Les résultats font état d'une diminution de 94 % de la population déplacée ne vivant plus dans des camps et des abris. Au lendemain du séisme, on comptait 1,5 million de déplacés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Selon l'OIM, le chiffre aurait baissé à moins de 60,000 à la fin du mois de décembre 2015. Les efforts concernant la lutte contre le choléra continuent, ce qui n'a pas empêché le Ministère de la santé de comptabiliser 36,045 cas suspecté de choléra, et d'enregistrer 322 décès en 2015. Les effets d'El Niño et trois années de sécheresse ont sensiblement affecté les récoltes et la sécurité alimentaire, avec plusieurs zones du pays possédant des indicateurs de malnutrition au-dessus des niveaux d'alerte.

La crise politique qui continue à sévir en Haïti a aussi négativement affecté les flux de l'Aide au développement. En novembre 2015, une mission du Groupe des Nations-Unies pour le Développement s'est déroulée en Haïti, menant au développement d'un UNSDF qui devra être entériné par le nouveau gouvernement qui sortira vainqueur aux prochaines élections.

Un gouvernement de transition a fini par être mis sur place au début de l'année 2016, avec pour objectif essentiel le maintien de la gouvernance qui aboutisse à la tenue des élections qui permettront à un gouvernement démocratiquement élu à l'issue d'un processus électoral transparent et juste de prendre les rênes du pouvoir et placer le pays sur la voie du développement durable.

Il n'en demeure pas moins que le coût économique de l'instabilité politique pour le pays est élevé. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a réduit l'effectif des troupes de la MINUSTAH et a prorogé le mandat jusqu'en octobre 2016. Une composante essentielle de l'appui de la MINUSTAH est désormais tournée vers le développement des capacités des forces de Police nationales, afin de renforcer l'état de droit et limiter les cas d'incidents violents, qui restent en nombre élevés.

Les défis demeurent nombreux afin de favoriser la création d'un contexte de développement qui permette la mise en place de politiques inclusives favorisant la cohésion sociale, la croissance économique et le développement durable dans le long terme.

Les leçons apprises des expériences acquises depuis la création du FRH permettent de tirer certains enseignements qui sont utiles autant pour l'avenir du pays que pour la poursuite du support du système des Nations-Unies en Haïti.

Parmi les leçons apprises, il est utile de mentionner :

- L'importance à accorder à la prévention et réduction des risques de catastrophes naturelles (PRRD), qui requiert la consolidation des efforts entrepris autant entre les Agences onusiennes qu'avec les Ministères du gouvernement et les Collectivités locales. Le risque d'un nouveau tremblement de terre dans le Nord ou le Sud du pays est réel et requiert une préparation adéquate autant des populations comme des institutions pour répondre à cette éventualité, ce qui fait parties des projets financés par le FRH ; cette année 2015 a permis de continuer et achever les travaux de cartographie entrepris sur les cinq villes du Nord et continuer les activités de sensibilisation et divulgation du risque sismique.
- L'importance d'avoir entrepris des programmes de relèvement dans une optique de développement à long-terme, qui ont donné pendant l'urgence des réponses à des problèmes structurels d'Haïti, (16/6, PARLQ) afin de faciliter la transition avec les programmes de développement, et créer des synergies autant au sein des différentes institutions gouvernementales (en particulier CNIGS et cellule SIG de l'IHSI, UCBLP) qu'avec les acteurs des programmes de développement; l'importance de l'engagement des contreparties nationales est, en effet, un facteur clé de succès même s'il a fallu accompagner de près un bon nombre d'acteurs nationaux afin d'assurer leur engagement constant.
- Les efforts entrepris pour assurer des approches participatives qui permettent de développer avec les institutions et avec les communautés les plans d'intervention sont plus constructifs et assurent un engagement de l'ensemble des

acteurs (caractéristiques communes de tous les programmes). En particulier, la création et le support à des mécanismes de concertation communautaires (comme les plateformes communautaires du projet 16/6) sont devenues un point d'entrée pour faciliter le travail dans les quartiers et avec les populations. L'appropriation des autorités locales de ces structures permettent une meilleure coordination des interventions dans les quartiers selon un schéma d'aménagement pour un plus grand impact sur les conditions de vie des habitants. Les petits projets gérés localement aident aussi à rapprocher les plateformes communautaires des habitants et renforcent la capacité et la légitimité de ces plateformes ; la consolidation des structures locales comme relais vers les communautés est désormais un fait achevé.

- L'acceptation de la femme dans des postes et des emplois traditionnellement réservés aux hommes ; la mise en œuvre de la dimension genre de manière transversale dans les interventions a ainsi favorisé, à travers un travail de sensibilisation important, l'émancipation de la femme et sa participation à des rôles et des activités jusqu'ici réservés aux hommes, et cela dès le début des efforts de relèvement.
- La valeur ajoutée des programmes conjoints inter-agence est mentionnée comme ayant contribué à augmenter l'efficacité et les synergies des interventions, en reconnaissant l'importance du rôle du Coordinateur Résident pour assurer une bonne entente et une coordination adéquate autant avec les partenaires gouvernementaux et les ONGs qu'avec les partenaires d'exécution.

Devant les défis de développement et de reconstruction qui subsistent en Haïti en 2016 avec un processus électoral qui chemine par à coup, le pays doit chercher à récupérer la confiance des partenaires au développement du pays afin de contribuer solidement aux efforts nationaux de développement et à la récupération économique et sociale du pays. Bien entendu, le système des Nations-Unies reste disposé à appuyer le gouvernement et à entreprendre tous les efforts nécessaires afin de pouvoir contribuer aux objectifs de développement et aux priorités nationales qui seront identifiées dans le cadre du nouvel UNDAF qui est en cours de préparation et devra être discuté avec et agréé par le gouvernement élu lorsque le mandat du gouvernement transitoire aura pris fin.

1. INTRODUCTION

1.1 Le rapport annuel 2015

Le rapport annuel 2015 sur les activités réalisées dans le cadre du GNUD FRH couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 ; il présente l'état de la mise en œuvre des projets et programmes conjoints dont le financement a été agréé. Ce rapport a été préparé par le Bureau MPTF selon les exigences de transmission des rapports énoncées dans l'Accord de transfert de fonds, conclu avec l'IDA. Il ne constitue ni une évaluation du GNUD FRH ni une évaluation de la performance des organisations participantes.

1.2 Haïti : contexte général

Haïti continue dans une situation de stabilité précaire en raison du manque d'ancrage des structures de gouvernance dans les processus démocratiques prévus à cet effet. Ce constat se répète annuellement depuis 2013 et la crise politique continue. Un gouvernement de transition a finalement été mis en place en 2015, après de nombreux remous, afin de veiller à ce que des élections libres et justes puissent avoir lieu avec un calendrier électoral clairement défini. À la fin de 2015 et comme l'avait anticipé la Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU et cheffe de la MINUSTAH, Madame Sandra Honoré, il n'a pas été possible de compléter le cycle électoral prévu. Ainsi, l'instabilité politique a prévalu en 2015 et continuera à prévaloir en 2016 dans un pays qui a un besoin urgent de stabilité et de sécurité.

Cette précarité est autant le résultat d'une situation politique complexe et changeante, que l'héritage socio-économique négatif lié au séisme de 2010, en raison des forts coûts auxquels le pays a dû faire face conformément aux estimations des dommages causés par le séisme. Haïti ne possède actuellement qu'une faible marge de manœuvre afin de faire face aux défis futurs : le risque d'un abandon graduel de la communauté internationale apparaît comme réel, comme l'indique la diminution du flux d'aide internationale au pays. Dans ce contexte, le système des Nations-Unies cherchera à maximiser ses interventions dans les domaines prioritaires où son engagement pourra générer la plus grande valeur ajoutée pour le pays.

Depuis la création du FRH, les difficultés pour la consolidation de la gouvernance démocratique n'ont pas fait défaut en Haïti. Comme mentionné en 2014, la fragilité institutionnelle et le besoin de consolider la paix sociale sont des éléments déterminants pour la stabilité du pays et la viabilité des efforts de reconstruction et de consolidation au niveau national.

Il semble désormais que les efforts prioritaires du gouvernement transitoire portant sur la tenue d'un cycle électoral permettant la formation d'un nouveau gouvernement soient un élément essentiel menant à la consolidation des efforts en cours, qui permettront une reprise dynamique des efforts de développement, dont l'intensité a été décroissante de pair avec l'augmentation de l'instabilité politique, un niveau de violence élevé, et un climat d'incertitude généralisé.

2. LE FRH ET LE GNUD FRH

2.1 But et résultats

En raison de l'afflux d'aide internationale qui a fait suite au séisme du 12 janvier 2010, à la demande du gouvernement Haïtien, l'Association Internationale de Développement (IDA), le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID), ont créé un fonds fiduciaire multi-bailleurs appelé Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). Depuis sa création, son objectif a été de canaliser et appuyer les efforts de reconstruction de la communauté internationale dans le cadre du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (ou PARDH), établi en mars 2010.

À travers six domaines prioritaires d'intervention alignés sur les priorités nationales, le FRH a financé dix projets et programmes des Agences du Système des

Nations Unies et leurs partenaires, pour un montant global de USD 127,57 millions.

Les structures de gouvernance du FRH sont composées de : a) un comité de pilotage du FRH qui est présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances, les membres du gouvernement, les bailleurs de fonds du FRH, la société civile et la société privée, et les trois entités partenaires, en plus du DSRSG/RC/HC. b) Le Secrétariat, assuré par la Banque Mondiale et basé en Haïti. c) Le bureau MPTF, basé à New York, qui joue le rôle d'agent administratif, est responsable des divers services d'administration du fonds. Le schéma ci-dessous détaille la structure du fonds en Haïti :

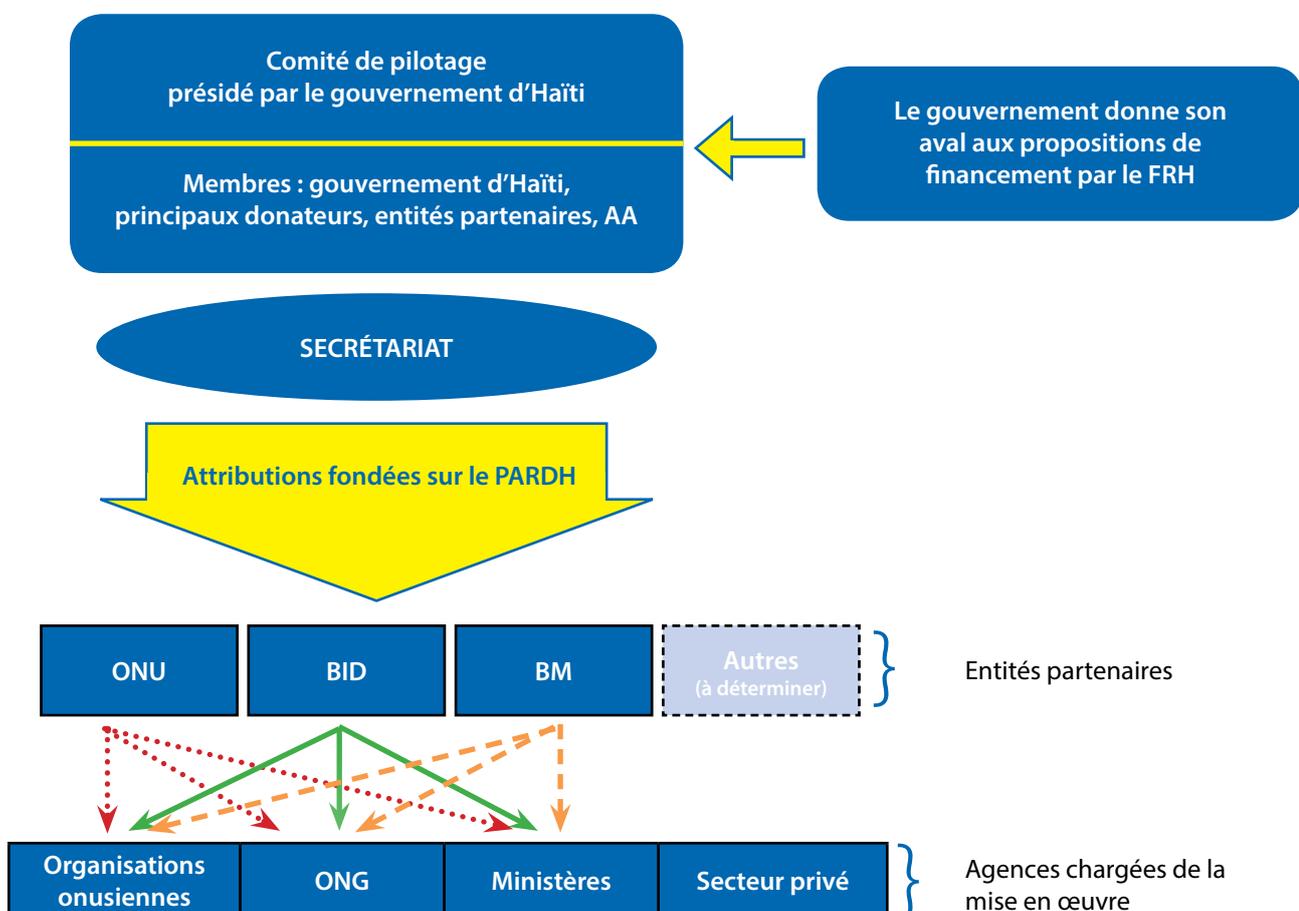


Figure 1. Gouvernance du FRH

3. RÉSULTATS PAR DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Les résultats des projets du GNUM FRH sont organisés par domaines prioritaires d'intervention, qui sont au nombre de six : enlèvement et gestion de débris, logement, réduction des risques de désastres (RRD), environnement et développement durable, renforcement de capacités et agriculture. Ces domaines de programmation ont été sélectionnés pour étayer les priorités du gouvernement, sur la base de leur pertinence par rapport aux priorités nationales et aux besoins de la reconstruction. L'Équipe de pays du SNU en Haïti s'est engagée à travailler en partenariat avec tous les acteurs de la gouvernance d'Haïti, sous la direction du gouvernement, pour réaliser des progrès sensibles dans les domaines prioritaires retenus dans le Cadre stratégique intégré des Nations Unies pour Haïti, qui est aligné sur le PARDH. Suite à la mission du GNUM en Haïti en novembre 2015, la préparation d'un nouvel UNDAF est en cours.

Aux six domaines prioritaires d'intervention correspond la mise en œuvre de dix projets, comme le montre le tableau 1 ci-dessous. Deux de ces projets ont été opérationnellement complétés en 2012 (en rouge dans le tableau ci-dessous), quatre en 2013 (en bleu ci-dessous), et un en 2014 (en vert ci-dessous). Tous ont connu des avancées significatives et ont eu un impact important sur les conditions de vie des populations, de diverses manières en fonction des modes d'exécution et de la nature de ces interventions.

Tableau No1 : Distribution des projets financés par le FRH selon le montant alloué, la date de clôture et le domaine prioritaire d'intervention

Domaine	Projet	Montant FRH (en dollars US)	Date de clôture
Débris	Débris I, fusionné avec Débris II	16,950,000	31.12.2012 prorogé au 30.06.2013
	Débris II	25,000,000	30.06.2013
Logement	PARLQ	24,670,000	Prorogé au 30.04.2015
	16/6	30,000,000	Prorogé au 30.06.2015
Réduction des risques de désastres	RCGRD	2,000,000	2012
	PPSGN	9,960,000	Prorogé au 31.12.2015
Renforcement des capacités	Appui à la CIRH	990,000	2012
	Appui au Cycle Électoral en Haïti	1,000,000	Nouveau jusqu'à 31.12.2016
Environnement et Développement durable	RVPIDS	8,000,000	Mars 2013
	DD SO, CSI Phase I	8,000,000	Juin 2013
Agriculture	Développement de la Production et transformation de lait en Haïti	2,000,000	Prorogé au 31.12.2014
Total		128,570,000	

Sources : fiches techniques des projets, avril 2016

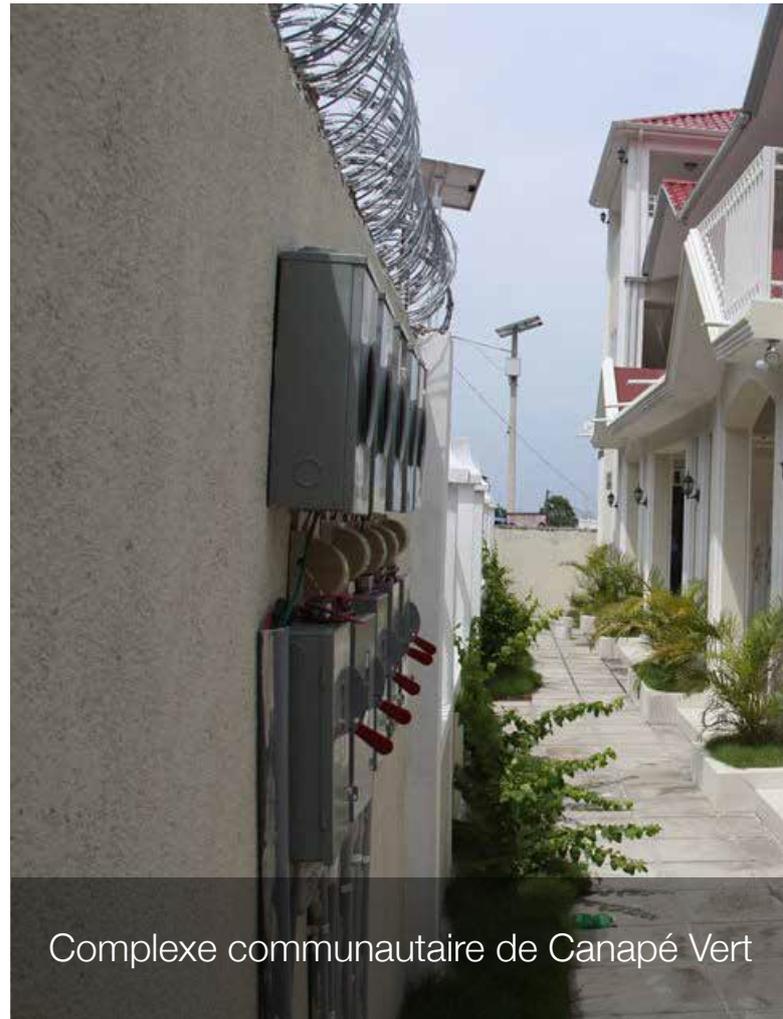
3.1. Logement (PARLQ et 16/6)

a. Impact et résultats stratégiques

Selon l'évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels (PDNA 2010) le logement a été sans aucun doute le secteur le plus touché par le séisme, compte tenu du fait que les dommages totaux ont été estimés à 2,300 milliards de dollars US. Le secteur du logement représente des pertes en pourcentage de 40 % des effets du séisme.

La complexité des efforts de reconstruction, la problématique de la tenure foncière en Haïti, la désuétude du cadre légal en la matière et la fragilité des institutions en raison de l'instabilité politique sont autant de défis qui ont contribué et continuent à freiner les efforts de reconstruction. Néanmoins, les deux projets sont développés dans une logique de complémentarité et dans une optique de long-terme, en associant la réponse des besoins immédiats (comme le vidage des camps de déplacés et leur retour dans un logement décent et digne) aux perspectives de long-terme, telles que l'aménagement des quartiers et de leurs espaces, alliés à la participation active des membres des communautés par le biais des plateformes communautaires afin d'en assurer l'appropriation locale et la pérennisation des interventions au-delà de leur période de financement.

Les quatre objectifs suivant du projet 16/6 ont largement été accomplis : 1) le statut des familles bénéficiaires et la fonction première des espaces publics est rétablie. Près de 11,000 familles (près de 44,000 personnes) ont été relogées dans les quartiers environnants. 50 camps ont été fermés et des espaces publics rétablis. 2) 1660 familles des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorés répondant aux normes et standard du MTPTC. 3) La réhabilitation (sociale, économique et physique) des 9 quartiers contribue à générer un dynamisme accru. Cela se traduit par de nombreuses activités, notamment la création, soutien et formation de neuf plateformes communautaires, à travers un processus participatif. 4) La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16/6 par les autorités (locales et nationales). Le succès du 16/6 sert de modèle dans les efforts de reconstruction nationale. En raison des succès obtenus par le 16/6, le Canada a contribué à hauteur de C\$ 19 million sur ce projet afin de répliquer



Complexe communautaire de Canapé Vert

les efforts entrepris dans la zone du Champs-de-Mars, ce qui a constitué la principale réalisation durant l'année 2015, puisque les efforts déjà initiés en 2014 n'avaient pas pu aboutir dans leur intégralité. Après la fermeture des camps et la relocalisation des déplacés, les travaux de réhabilitation de l'aire du Champs-de-Mars et à Fort National ont été les principales réalisations qui ont été complétées à fin décembre 2015, menant à la clôture du programme 16/6 et la remise d'un rapport final.

Le 16/6 s'est développé sur plusieurs fronts et a contribué au développement communautaire à différents niveaux : 9 plateformes communautaires ont été créées, validées, formées et légalisées, dont 8 dans les quartiers d'intervention du 16/6 et 1 à Fort National, le quartier de retour du projet de Champs-de-Mars, 4 centres communautaires ont été construits à Jalousie, Nérette, Morne-Hercule et Morne-Lazare, alors qu'un complexe communautaire a été construit pour loger les plateformes de Bois-Patate, Morne Hébo, Villa Rosa et Jean-Baptiste. Un centre culturel a été construit à



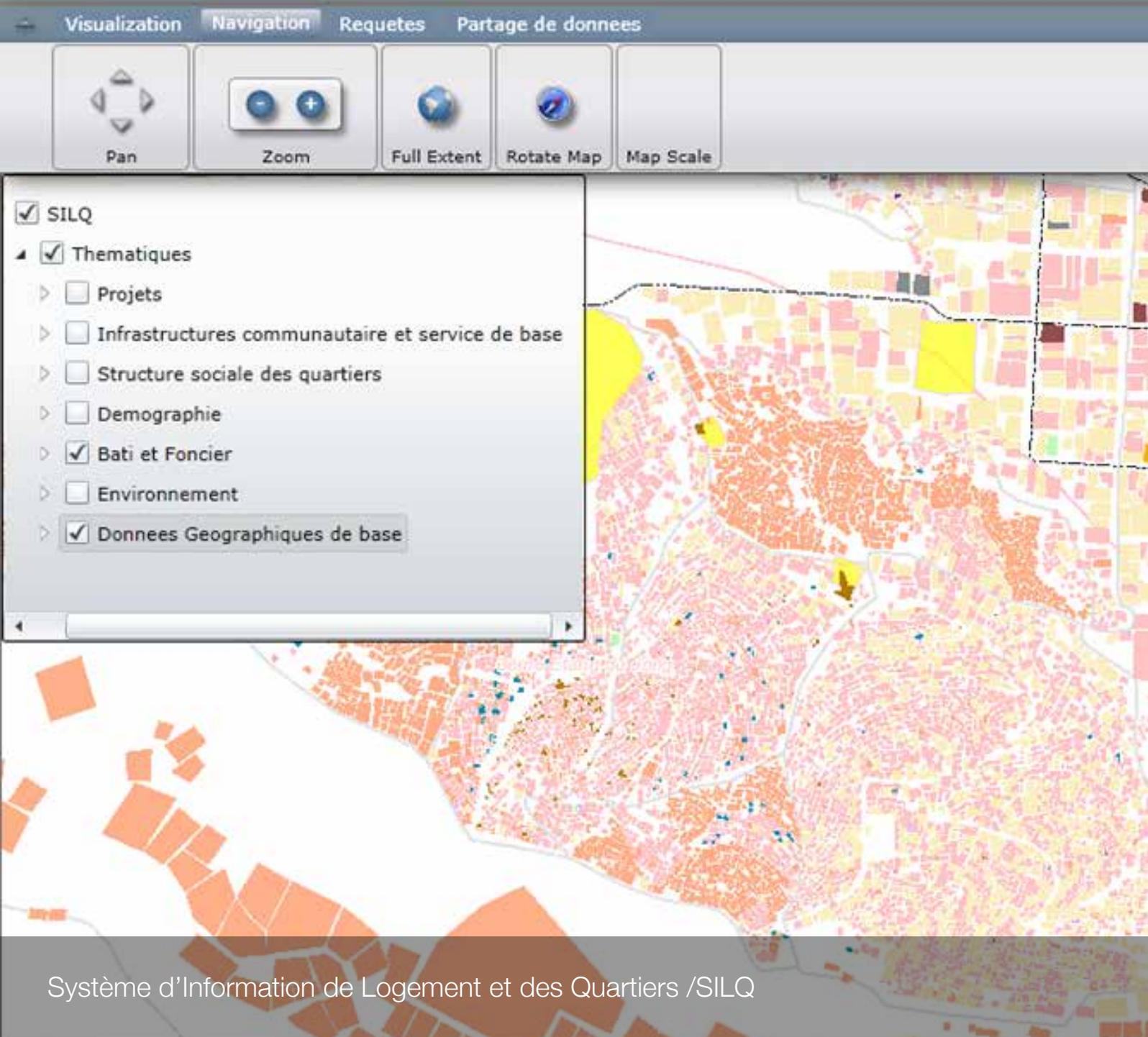
Fort National. La gestion de l'espace s'est améliorée avec la délimitation cartographique et la planification communautaire dans les neuf quartiers, possédant chacun un plan de prévention de risques. D'importants travaux de réhabilitation ont été réalisés (5 places publiques construites dont la plus grande place d'Haïti, le Champs-de-Mars, installation de plus de 500 lampadaires solaires, 14 infrastructures d'eau mises en place par le 16/6 et 4 par Champs-de-Mars, 3,541 mètres linéaires (ML) de trottoir reconstruits et 570 ML de mur de soutènement, 4,550 ML de route, 4,715 ML de caniveaux et 974 ML de sentiers, plus 2,719 ML de canaux de drainage) et la génération de revenus a été une partie intégrante de la stratégie, avec divers efforts de création d'emploi, notamment la formation de 868 ouvriers et contremaîtres en construction parasismique, un mapping du petit commerce (dont 1,768 répertoriés dans 8 quartiers du 16/6 et 748 à Fort National), 358 entreprises ayant bénéficié de prêts, et 300 microentreprises formées en marketing, gestion et comptabilité. La perspective de genre a été incorporée

dans les activités économiques avec 780 femmes formées en développement personnel et gestion d'entreprises et la création de 527 microentreprises créées par des femmes, 218 femmes (sur 401 entrepreneurs) formés en gestion d'entreprises, près de 5,000 emplois créés. Des travaux de réhabilitation ont aussi eu lieu à Fort National en 2014 (réhabilitation de la route principale, 1,000 ML, et renforcement du réseau d'eau). 206 entrepreneurs du Fort National ont été formés et certifiés en Gestion d'entreprises. Réplication du deuxième cycle de formation continue aux plateformes à l'intention de celle de Fort National, assortie de la remise de certificats pour ceux ayant réussi le cursus de formation. Enfin, la plateforme de Fort National a mise en œuvre des petits projets : des ateliers de couture, plomberie et d'électricité ont été installés au bénéfice de plus de 70 jeunes des deux sexes, ce qui requiert d'avoir suivi un cursus de formation de plus de trois mois.

Les ateliers techniques et les discussions menées avec la plateforme communautaire ont apporté des précisions sur les caractéristiques du contexte social, économique et physique du quartier, permettant l'identification des enjeux prioritaires de l'aménagement urbain. Son aboutissement a été l'identification des projets prioritaires par la communauté afin de répondre à certains besoins de la mise en œuvre de la composante de réhabilitation par l'élaboration des scénarios d'interventions qui présentés et validés par les autorités locales ainsi que la communauté.

Pour le projet réhabilitation de la zone du Champs-de-Mars, des facteurs d'ordre externe ont beaucoup influés sur la mise en œuvre du projet, particulièrement en raison du contexte socio-politique depuis la seconde moitié de 2014 jusqu'à la fin de 2015. Ceci a mené à une extension sans coût additionnel du projet prorogeant la fin de la mise en œuvre au 31 octobre 2015.

Le PARLQ quant à lui s'est articulé sur quatre composantes : 1) Fournir les données de base sur les quartiers, les bâtiments, les ménages, le statut d'occupation des logements, ainsi que sur les services sociaux de base et les infrastructures communautaires. Par rapport à la base de données, il reste encore à exécuter deux activités pour compléter définitivement le projet : la rédaction du rapport d'analyse des résultats et la saisie des 400 cahiers cartographiques des communes de Croix-des-Bouquets, de Carrefour et de Léogane, soit environ 100.000 ménages, pour lesquelles une reprogrammation a été sollicitée. Les autres activités ont été complétées à la fin de 2013



et sont détaillées dans le rapport FRH de 2014. 2) Développer un système d'information géographique sur le logement et les quartiers (Plateforme SILQ, lancée en janvier 2014), comme outil d'information et d'aide à la décision pour le programme de reconstruction et permettant la définition, mise en œuvre et le suivi des programmes de développement urbains. 3) Développer des capacités auprès du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales pour assurer un appui aux communes et développement des capacités des communes, y inclut la création au sein des communautés de lieux d'information et de formation afin d'appuyer les projets de retour, reconstruction et logement. 4) Développer des capacités du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour orienter, diriger et coordonner la préparation des

plans stratégiques de développement régional et urbain et mobiliser les acteurs locaux.

La plateforme SILQ est en ligne et opérationnelle depuis janvier 2014 avec 5 grandes composantes : a) un site web qui constitue l'interface avec le réseau des utilisateurs et producteurs du SILQ, b) un géoportail qui permet de visualiser et d'interroger une carte numérique interactive de l'ensemble des données, c) un module de rapport et de statistiques globales par commune et par quartier, d) un module « réseau social » qui rend la plateforme visible sur les réseaux sociaux (Twitter, facebook, etc.), e) une application de gestion des enquêtes de terrain permettant ainsi aux producteurs de données d'avoir accès via des tablettes.

La mise en place de la plateforme SILQ a permis d'uniformiser les données techniques et de développer un système de données qui permette d'avoir toutes les données pertinentes en un seul site et selon une même méthodologie afin de faciliter l'unification des efforts. Une importante collaboration a été établie avec l'Unité de Construction de Logement et des Bâtiments Publics (UCLBP) en tant qu'institution étatique responsable de la coordination de la reconstruction et du secteur du logement et de l'habitat, afin qu'elle puisse se servir du SILQ pour la gestion de l'information dans ses domaines de compétence et articuler la relation entre le SILQ et les acteurs du secteur. En 2015, cinq ateliers de restitution de l'ensemble des produits de la composante 2 se sont tenus dans les centres de ressources communautaires des communes de Jacmel, Léogane, Carrefour, Tabarre, Delmas, afin d'une part de présenter les données produites tout au long de la mise en œuvre de la composante 2 se rapportant aux 10 communes pilotes et d'autre part à faire valider par les plateformes communales et les Casecs, Asecs, la délimitation des quartiers de leur commune. La particularité des ateliers était la composition de l'assistance qui incluait différents profils : Maires, ATL, CRC, Casec, Plateformes communales et donc représentant des visions différentes mais complémentaires de la situation de leur commune.

Un autre résultat des plus importants a été la mise à jour des informations de la composante 1 sur les bâtis et les infrastructures communautaires à la demande des agences gouvernementales telles l'UCLBP et d'autres ONGs internationales. L'importance du résultat tient au fait que la composante 2 est la seule à mettre à disposition des acteurs une limite administrative à l'échelle quartier pour les besoins de planification urbaine.

Une autre réalisation porteuse a été la mise en place d'un Système d'Information Communal pilote sur la base du SILQ, fruit de la collaboration entre le CNIGS et le MICT et la commune de Pétion-Ville, avec l'introduction d'un module orienté vers la gestion de l'assiette fiscale de la commune avec un logiciel de gestion financière des taxes et le déploiement d'une campagne de mobilisation fiscale. Ce projet pilote s'est aussi étendu à la commune de Miragoane. Dans une perspective de futur, il faut noter que la plateforme SILQ va tendre indubitablement vers le système d'information communal, qui intègre des thématiques comme la mobilisation fiscale ou la problématique des permis de construire.

Les appuis au sein du MICT et des communes participantes au programme se sont poursuivis en 2015 (composante 3). En plus de l'appui au développement des capacités techniques du MICT et l'intégration complète de la Cellule de Suivi, Évaluation et Communication (CSEC) au sein du MICT, les 10 agences techniques locales (ATL) avec leurs 60 cadres techniques ont continué leur travail d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal et au développement de Plans Communaux de Développement, ceci en collaboration avec le MPCE comme partenaire et promoteur de cet outil de planification. Il est important de noter la contribution à hauteur de 20 millions de gourdes supplémentaires approuvée fin 2014 pour la finalisation des plans communaux de développement. Un programme de formation destiné aux ATLs et à la CSEC a été élaboré de concert avec la sous-direction de la formation. La composante 3 a bouleversé le processus de recrutement au sein du MICT afin de garantir l'application des bonnes pratiques et la transparence. Un processus d'adjudication a été organisé pour les firmes expertes qui ont appuyé le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement. La collaboration inter institutionnelle a permis aux ministères impliqués de comprendre l'importance et la place que doit occuper les municipalités dans la gouvernance territoriale et la planification. Un lien évident a été ressorti entre les communautés et les municipalités au travers des CRCs qui servent de pont entre les communautés et les autorités municipales à travers leur participation dans le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement. Le défi majeur reste la récurrence du changement au niveau des administrations communales, autrement dit le caractère intérimaire ou provisoire des administrations, la moyenne étant de 8 mois par commission municipale, et partant, leur difficulté d'appropriation et de compréhension du projet.

La collaboration avec le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) s'est poursuivi, avec la cellule d'appui technique à la direction générale du ministère et à l'Unité d'Aménagement du Territoire (UAT) qui a appuyé la supervision et le suivi des études de planification régionale et urbaine, la préparation des réunions du comité de pilotage, ainsi que la structuration et la coordination des travaux du comité de lecture et un rôle accru dans le suivi de l'élaboration des études de planification. Les ateliers de restitution d'esquisses de plans d'urbanismes liées aux Mairies, plusieurs fois reportés, se sont tenus dans 12 des 17 Mairies. Suite à la validation technique par le comité de

pilotage des études et par le MTPTC, l'impression de la version finale du rapport de synthèse de l'ensemble des études de microzonage sismique concernant l'agglomération de Port-au-Prince a été réalisée. Une brochure présentant une version allégée des résultats des études a aussi été publiée.

b. Produits clés

Solutions de logement et revitalisation sociale et économique :

Pour le programme d'Appui au retour au quartier (16/6), les principaux produits sont :

- 7 sur 6 grands camps et 17 petits camps fermés dans le cadre du 16/6 pour un total de 24 camps, soit 5,432 familles relocalisées équivalent à 21,728 personnes ;
- 11 grands camps et 15 petits camps fermés dans le cadre du Champs-de-Mars avec un total de 26 camps et 5,576 familles relocalisées, soit 22,304 personnes ;
- 1,660 familles ont bénéficié d'un accès amélioré au logement.
- 868 contremaîtres et ouvriers formés en construction parasismique (9 quartiers).
- Réhabilitation des quartiers et développement social et économique avec la création de neuf plateformes communautaires (8 dans les quartiers 16/6 et 1 à Fort National) chargées de faciliter l'identification des besoins et la priorisation des investissements publics et des interventions clés au sein des communautés ;
- 7,500 emplois ont été créés avec 75 % de participation féminine (5,000 pour le 16/6 et 2,000 pour le Champs-de-Mars) ;
- 3 chaînes de valeurs renforcées et rendues opérationnelles afin de contribuer à la revitalisation économique et la création d'emploi à travers l'augmentation de la compétitivité économique des entreprises ;
- 358 entreprises ont bénéficié de prêts, 780 femmes ont été formées en développement personnel, formation professionnelle et gestion d'entreprises, et 527 microentreprises ont été créées par des femmes ;

- 20 petits projets, ne dépassant pas les 10,000 dollars US, ont été réalisés par les plateformes communautaires dans les quartiers de 16/6 et de Fort National ;
- Au sein de l'aménagement des quartiers, des améliorations ont eu lieu avec l'installation de 500 lampadaires solaires (très importants pour assurer la sécurité des populations et particulièrement des femmes), la réhabilitation des bornes fontaines, la réhabilitation des routes et des trottoirs ainsi que d'autres activités de réhabilitation (caniveaux, canaux de drainage, murs de soutènement et sentiers), avec 75 % de la main d'œuvre provenant des communautés.

Données de base, cartographie et informations techniques :

Pour le programme PARLQ, les principaux produits sont :

- Le renforcement institutionnel de l'IHSI et du CNIGS, dont la collaboration pour l'établissement du SILQ a été une première permettant d'envisager d'autres collaborations futures ;
- Le lancement de la plateforme SILQ en janvier 2014, mise en ligne et accessible au grand public via internet avec 5 composantes dont son accès via les réseaux sociaux ;
- Le rôle clé de l'UCLBP pour un plaidoyer et une utilisation accrue de la plateforme SILQ afin de servir de référence incontournable par tous les acteurs de la reconstruction ;
- L'inventaire du bâtiment complété dans 2,505 SDEs (terminé à la fin de 2013) ;
- Le dénombrement complété dans 587 SDEs (terminé à la fin de 2013) ;
- L'installation définitive au sein de l'IHSI d'une direction de Système d'Information Géographique (SIG) ;
- Le développement d'une méthodologie basique du recensement servant d'appui au recensement national ;
- Deux projets pilotes de mobilisation fiscale dans les communes de Pétiion-ville (commencé en 2014) et à Miragoane.

Développement des capacités nationales :

Pour le programme PARLQ, les principaux produits sont :

- 10 ATLS avec 60 cadres techniques mises en place (MICT) ;
- 11 CRCs en place et équipés avec 38 agents de communication (MICT) ;
- Renforcement des capacités du CNIGS avec une formation technique en novembre 2014 au Canada sur l'environnement Linux utilisé par la plateforme SILQ, ainsi que les techniques de programmation en JavaScript. L'acquisition du matériel technique comme second volet du processus de renforcement des capacités ;
- Au niveau de l'appui au MPCE, le renforcement des capacités a permis l'obtention du rapport final de synthèse des études de micro zonage de Port-au-Prince, et la réalisation de plusieurs études (comme l'étude sur le cadre de la planification décentralisée, l'étude sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur le développement urbain, etc. et l'impression de 130 exemplaires d'esquisses de plans d'urbanisme (dix par ville) et 255 cartes (18 à 21 cartes par ville) ;
- Impression du rapport de synthèse de toutes les études de microzonage sismique.

c. Défis, leçons et opportunités

Les deux projets ont connu des retards importants dans leur mise en œuvre. Pour le PARLQ, des changements dans les accords de partenariat ont entraîné des retards d'exécution et au niveau local, la faible capacité d'absorption de fonds alloués aux communes bénéficiaires a contribué à ces retards. Compte tenu des multiples et différents retards, le PARLQ a donc demandé et obtenu plusieurs extensions dont la dernière jusqu'au 30 octobre 2015.

La pérennisation des résultats du PARLQ demeure le principal défi, particulièrement pour la période immédiatement postérieure à son financement. La pérennité des acquis de la composante 2 repose sur deux conditions majeures : 1) la définition par l'UCBLP du cadre logique relatif à la politique nationale de l'habitat en Haïti, ce qui donnera la définition de l'ensemble des indicateurs de l'évolution du secteur du logement à intégrer dans le SILQ. 2) le statut qui sera attribué au personnel technique salarié du projet SILQ à

la fin du programme d'appui.

Le 16/6 quant à lui a aussi connu des retards de mise en œuvre liés à la situation sécuritaire et aux manifestations socio-politiques, ce qui a conduit le projet à obtenir plusieurs extensions, la dernière jusqu'au 31 décembre 2015 pour le 16/6 et jusqu'au 31 octobre 2015 pour le Champs-de-Mars.

De nombreuses leçons sont aussi tirées de l'expérience en matière de logement par les deux projets. On peut citer notamment l'intégration des plateformes communautaires dans le projet dès la phase de planification pour éviter les conflits durant la phase opérationnelle, l'implication des femmes dans les plateformes communautaires comme outil de changement de mentalité et de motivation. L'utilisation de l'approche participative dans l'identification et la priorisation des besoins de la communauté rend le projet plus proche des bénéficiaires et contribue à sa pérennité.

La mise en œuvre de petits projets a contribué à développer la confiance des membres des plateformes communautaires en eux-mêmes et à renforcer leur leadership dans la communauté. L'achat de matériaux de construction dans les quartiers du 16/6 a contribué au renforcement de l'économie locale. Le fait d'intégrer les Plateformes Communautaires dans l'identification, la planification et l'exécution de petits projets légitimise leur présence dans le quartier et facilite l'appropriation du projet ce qui contribue à la pérennité des résultats obtenus.

Autre leçon : le partage des cartes et résultats de la cartographie des risques avec les plateformes communautaires ont permis une meilleure sensibilisation et compréhension de la communauté sur les zones à risques et leur implication. Les processus de planification participative doivent être accompagnés de ressources pour la mise en œuvre de certaines actions prioritaires, et la validation des documents de planification prévus est une priorité pour assurer leur diffusion.

Il est aussi important d'avoir un outil de référence pour l'ensemble des acteurs de la reconstruction (comme la plateforme SILQ) afin d'éviter la fragmentation et la duplication des efforts qui emploie une méthodologie et une approche commune dans la cartographie et le développement des quartiers et du bâti.

Finalement, le renforcement des capacités, tant du

MPCE que des collectivités territoriales et des Mairies, est indispensable à la poursuite des initiatives de planification participative, même si les changements fréquents au niveau des administrations communales rendent la tâche plus lente et plus complexe.

3.2. Réduction des risques de catastrophes– PPSGN

a. Impact et résultats stratégiques

Le projet Plan de Prévention Séismes Grand Nord d'Haïti (PPSGN) a continué durant l'année 2015 et a été nouvellement prorogé jusqu'au 30 septembre 2016 pour les activités avec une date de clôture opérationnelle au 31 décembre 2016.

Le projet PPSGN, réalisé avec le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales (MICT)) et le concours de différents acteurs privés, des instituts de recherche (BRGM-France), des ONGs internationales et des partenaires institutionnels au sein des Ministères et des délégations des grandes villes du Nord, est articulé sur 4 piliers afin de définir le niveau de risque, de le prendre en compte de manière effective pour les infrastructures existantes et à venir, de former et d'informer sur le risque et les solutions pour s'y adapter et de renforcer les capacités locales.

Les quatre piliers sont les suivants :

- i) Pilier 1 – Approfondir la connaissance de la menace sismique. Ceci s'est réalisé à travers des études de micro-zonage et les rapports et cartographies finales dans les quatre grandes villes du Nord ;
- ii) Pilier 2 – Concerter, coopérer et communiquer sur le risque sismique et les solutions pour s'y adapter. Ce pilier s'est articulé à travers la communication adressée au public grâce aux différents ateliers de formation et d'animation organisés dans les trois départements cibles ;
- iii) Pilier 3 – Évaluer la vulnérabilité du bâti existant et proposer des solutions et outils pour la réduction de la vulnérabilité aux séismes / formation de la chaîne de construction en génie parasismique ;
- iv) Pilier 4 – Renforcer les capacités locales. Trois

plans de contingence sismiques pour les trois départements du Grand Nord ont été produits et la capacité de 65 Maires a été renforcée en matière de gestion de crises liées au séisme.

En termes généraux, le projet a complété les cartographies des villes du Cap-Haïtien, de Fort-Liberté, d'Ouanaminthe, de Port-de-Paix et de Saint-Louis-du-Nord, montrant clairement les endroits et les points critiques ayant des effets de site considérables (risques d'effondrement en cas de séismes majeurs). Ces cartes ont servi de points de repère pour réaliser les activités d'évaluation des bâtis d'analyse structurale de la vulnérabilité et d'établissement des scénarios de perte dans les 3 départements du Nord. Le renforcement des bâtis constitue la cible prioritaire du plan de travail de 2016.

La communication sur le risque sismique et les solutions pour s'y adapter a permis de modifier le comportement de la population et surtout des élèves et des professeurs grâce aux ateliers et séminaires de formation dans les trois départements. Couplés aux activités de sensibilisation porte-à-porte conduites dans les villes littorales, le message sur la prévention et réponse aux risques sismiques a pu passer au sein même des familles. Les ateliers de restitution des travaux de micro-zonage ont contribué à sensibiliser les autorités vis-à-vis de leur responsabilité par rapport à la mise en application des recommandations. La communication s'est adressée en particulier aux écoles et aux hôpitaux à travers l'intégration de la menace dans ces structures prioritaires en guise de stratégie de vulgarisation des consignes de protection et de sécurité.

Le projet a proposé des solutions techniques pour adapter le bâti existant (renforcement, voire reconstruction) au niveau des trois départements, pour les infrastructures à fort enjeu tels que les hôpitaux, écoles, ponts, centrales électriques, etc., tout en mettant à la disposition des acteurs locaux les outils nécessaires au développement de leur capacité, dont le plan de contingence sismique, qui est un outil donnant les directives nécessaires pour faire face aux différentes crises relevant d'un séisme.

b. Produits clés

Connaissances, compréhension et attitudes face aux risques de séisme



PARLOQ: Présentation des diagnostics territoriaux

Pour le PPSGN, les principaux produits sont :

- Les documents finaux de micro-zonage sismique pour les villes du Cap-Haïtien, de Fort Liberté, Ouanaminthe, Port-de-Paix et Saint-Louis-du-Nord, ainsi que les cartographies sismiques, livrées aux autorités et permettant leur utilisation pour les programmes d'aménagement du territoire ;
- Pour la première fois, les trois départements du Grand Nord sont dotés de leur plan de contingences sismiques afin de pouvoir répondre et d'organiser les secours en cas de séisme ;
- Les autorités locales et le grand public sont imbus des risques sismiques et de la chaîne de commandement en cas de réponse à un séisme majeur ;
- Les Maires de communes à risque ainsi que les communautés sont conscients des risques que pourraient engendrer un séisme grâce aux programmes élargis et diversifiés de formation et d'information ;
- Plus de 30 ingénieurs municipaux et départementaux formés en 2015 à : 1) l'évaluation structurale des bâtis ; 2) l'inspection des constructions existantes et en cours, 3) l'utilisation des informations sur le niveau de menace sismique dans la planification territoriale ;
- Les résultats de l'inventaire des bâtiments publics et des infrastructures dans les grandes villes du Grand Nord ont permis aux autorités locales de choisir les bâtiments prioritaires (hôpitaux, écoles) qui ont été évalués ;
- 70 % des 12,000 élèves sensibilisés et 600 professeurs formés dans les différentes écoles des quatre villes ciblées ;
- Le projet en 2015 a fait des interventions dans les écoles et au niveau du public en général et dans les hôpitaux, pour une meilleure compréhension de la menace sismique. Des journées de sensibilisation de masse, des stands infos, des journées de Vendredi de protection civile, des concours littéraires sont les moyens utilisés pour atteindre la population bénéficiaire ;
- Le rapport sur l'inventaire de 37 bâtiments publics et l'évaluation des bâtiments prioritaires a permis de faire les cartographies géo-référencées ;
- Le rapport sur le bâti évalué démontre un grand degré de vulnérabilité surtout des écoles publiques ;
- Les comités de Conseil Sismique dans les quatre villes sont créés et le comité de pilotage national est opérationnel ;
- Le rapport no 1 publié par BRGM-SOCOTEC propose 4-5 bâtiments prioritaires pour être renforcés ;
- Formation de 220 maçons en maçonnerie chaînée et 3 contremaîtres dans les trois départements du Grand Nord à travers 11 centres de formation professionnelle ;
- 32 ingénieurs civils des secteurs publics et privés formés en génie parasismique ;

- Plus de 500 élèves de six écoles de Fort-Liberté ont été sensibilisés sur le risque sismique et un nouveau noyau de 800 élèves a été formé dans les techniques de premiers secours ;
- Le ministère de l'éducation nationale va intégrer la formation en gestion des risques et désastres dans le curriculum scolaire ;
- 47 étudiantes de l'École des infirmières de l'Université Notre-Dame d'Haïti du Nord-Ouest formées pour devenir formatrices et 70 Maires formés en gestion de risque, ainsi que 50 leaders communautaires sur le risque sismique ;
- Les activités de la Protection Civile ont été réalisées dans les écoles primaires et secondaires, et l'UNESCO a fourni un appui technique pour inclure le risque sismique dans le manuel scolaire ;
- Les trois plans de contingence pour les trois départements sont établis. Il ne manque qu'à finaliser ce volet en 2016 avec les journées de formation sur l'utilisation du plan de contingences sismiques.

c. Défis, leçons et opportunités

L'exécution du projet a été retardée en raison des retards liés au recrutement des experts nationaux et internationaux. Cela a entraîné une révision stratégique du projet et le besoin d'obtenir plusieurs extensions, la dernière jusqu'en septembre 2016, particulièrement afin de pouvoir compléter certaines actions du projet, notamment le renforcement du bâti à fort enjeu, prévu pour 2016.

Le plus grand défi est de procéder aux différentes phases liées aux solutions de renforcement, et de conclure le projet dans les délais prévus.

3.3. Appui au Cycle Électoral en Haïti

a. Justification et objectifs

Le projet vise à contribuer au renforcement des capacités des institutions liées au contexte électoral en Haïti. Parmi ces institutions, le Conseil Électoral Provisoire

(CEP) a un rôle capital en vue d'assurer l'organisation des élections présidentielles, législatives, municipales et locales pour que celles-ci se déroulent conformément au calendrier électoral du 12 mars 2015 et les modifications ultérieures du CEP le 29 septembre 2015, ainsi que l'accord politique adopté le 5 février 2016.

Le projet s'articule autour de cinq composantes, notamment :

- i. Le renforcement des capacités du CEP grâce à une assistance technique quotidienne, soutien à la production de manuels de procédures et organisation de modules de formation destinés aux membres du Conseil, des Bureaux Électoraux Départementaux et aux Bureaux Électoraux Communaux ;
- ii. Un appui à l'Office National d'Identification (ONI) à travers l'Organisation des États Américains (OEA) en vue d'assurer un enregistrement inclusif des électeurs et électrices ;
- iii. Un appui aux différentes opérations électorales (telles que l'acquisition du matériel, la fourniture d'outils technologiques pour l'enregistrement des candidatures, assistance à la transmission des résultats, formation et paiement du personnel temporaire) ;
- iv. Une assistance technique ciblée aux Archives Nationales d'Haïti et à l'ONI en vue de favoriser la cohérence et la fiabilité du registre d'État civil d'où est extraite la liste électorale générale (LEG) ;
- v. L'appui d'activités en vue de favoriser la participation des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables, notamment grâce à l'action des Volontaires des Nations Unies sur le terrain.

b. Impact et résultats stratégiques

Le processus électoral étant déjà en cours, l'argent n'a pas été dépensé en 2015 puisque les fonds ont été reçus en fin d'année. Tout est prêt pour dépenser les fonds FRH selon le plan de travail prévu en 2016 si les circonstances politiques et électorales le permettent.



Projet de Développement de la Production et de la Transformation du Lait en Haïti

4. RÉSULTATS FINANCIERS

Ce chapitre présente les données et les analyses sur le total des contributions reçues par le FRH au 31 décembre 2015. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (Gateway) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/HRF00>.

4.1. Sources, utilisation et solde des fonds

Au 31 décembre 2015, le montant total des contributions reçues par le FRH était de **128,580,000** dollars américains et **694,940** dollars américains

d'intérêts ont été perçus, ce qui porte le montant cumulé des fonds à **128,580,770** dollars américains.

Sur ce montant, \$ **127,294,200** dollars américains ont été transférés à 8 organisations participantes dont **124,302,381** dollars américains ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1 % des dépôts et s'élèvent à **1,285,800** dollars américains. Le tableau 2 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du FRH au 31 décembre 2015.

Tableau 2. Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*

	Année 2014	Année 2015	Total
Sources des fonds			
Contributions brutes	-	1,000,000	128,580,000
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	2,015	770	9,640
Revenu des intérêts reçus des organisations participantes	-	-	685,300
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	(694,170)	(694,170)
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Total : sources des fonds	2,015	306,599	128,580,770
Utilisation des fonds			
Transfert aux organisations participantes	-	990,000	127,294,200
Remboursements reçus des organisations participantes	(4,360)	-	(4,360)
Montant net financé aux organisations participantes	(4,360)	990,000	127,289,840
Frais de l'Agent administratif	-	10,000	1,285,800
Coûts directs (Comité de pilotage, Secrétariat, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	43	7	136
Autres dépenses	-	-	-
Total : utilisation des fonds	(4,317)	1,000,007	128,575,776
Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif	6,332	(693,407)	4,994
Solde d'ouverture du fonds (1er janvier)	692,069	698,401	-
Solde de clôture du fonds (31 décembre)	698,401	4,994	4,994
Montant net financé aux organisations participantes	(4,360)	990,000	127,289,840
Dépenses des organisations participantes	9,677,760	6,070,537	124,302,381
Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes			2,987,459

4.2. Intérêts perçus

Outre les contributions des donateurs, le FRH reçoit également des intérêts. Les intérêts sont perçus de deux manières : 1) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds ») et 2) sur le solde des fonds détenus par les organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de

gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2015, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à **9,640** dollars américains et les intérêts perçus par les organisations participantes s'élèvent à **685,300** dollars américains, soit un montant cumulé d'intérêts perçus de **694,940** dollars américains. Des détails sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*

Intérêts	Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total
Agent administratif			
Intérêts perçus par le fonds et placement perçu	8,870	770	9,640
Total : intérêts perçus par le fonds	8,870	770	9,640
Organisation participante			
PNUD	635,668		635,668
UNOPS	49,632		49,632
Total : intérêts perçus par les organisations	685,300		685,300
Total	694,170	770	694,940

4.3. Transferts de fonds

Transferts aux organisations participantes
Au 31 décembre 2015, l'Agent Administrative, avec l'approbation du Comité de pilotage du FRH, a transféré des fonds à huit organisations

participantes, représentant un total de 127,294,200 dollars américains. Le tableau 4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque organisation participante.

Tableau 4. Transfert, remboursement et montant net financé, par organisation participante, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Années antérieures au 31 déc. 2014			Année en cours janv. à déc. 2015			Total		
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
FAO	3,460,580		3,460,580				3,460,580		3,460,580
ILO	5,255,755	(4,360)	5,251,395				5,255,755	(4,360)	5,251,395
IOM	18,360,592		18,360,592				18,360,592		18,360,592
PNUD	62,089,427		62,089,427	990,000		990,000	63,079,427		63,079,427
UNEP	5,105,775		5,105,775				5,105,775		5,105,775
UNFPA	85,600		85,600				85,600		85,600
UNHABITAT	12,780,640		12,780,640				12,780,640		12,780,640
UNOPS	19,165,831		19,165,831				19,165,831		19,165,831
Total	126,304,200	(4,360)	126,299,840	990,000		990,000	127,294,200	(4,360)	127,289,840

En 2015, le PNUD a été la seule organisation participante à recevoir du financement, pour un montant de 990,000 dollars américains.

4.4. Dépenses déclarées et taux d'exécution

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2015 ont été communiquées par le siège des organisations participantes. Celles-ci ont été

consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

4.4.1 Dépenses déclarées par organisation participante

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à 127,289,840 dollars américains et le montant cumulé des dépenses déclarées par les organisations participantes s'élève à 124,302,381 dollars américains. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de 98 %.

Tableau 5. Montant net financé et dépenses déclarées par organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*

Organisations participantes	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Cumulative	
FAO	3,460,580	3,460,580	3,418,651	21,166	3,439,817	99.40
ILO	5,255,755	5,251,395	5,222,966	28,409	5,251,375	100.00
IOM	18,360,592	18,360,592	15,130,674	294,932	15,425,606	84.01
UNDP	63,079,427	63,079,427	59,529,202	3,463,900	62,993,102	99.86
UNEP	5,105,775	5,105,775	5,105,774		5,105,774	100.00
UNFPA	85,600	85,600	85,600		85,600	100.00
UNHABITAT	12,780,640	12,780,640	10,786,885	2,049,747	12,836,632	100.44
UNOPS	19,165,831	19,165,831	18,952,092	212,382	19,164,474	99.99
Grand Total	127,294,200	127,289,840	118,231,844	6,070,537	124,302,381	97.65

4.4.2. Dépenses déclarées par catégorie

Les dépenses de projet sont effectuées et contrôlées par chaque organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de projet inter-agence. À compter du 1er janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces

catégories sont désormais au nombre de huit. Toutes les dépenses effectuées avant le 1er janvier 2012 ont été déclarées selon les anciennes catégories. Après le 1er janvier 2012, toutes les dépenses sont déclarées à l'aide des huit nouvelles catégories. Les anciennes et nouvelles catégories sont indiquées à droite.

Le tableau 6 indique les dépenses déclarées selon les catégories de dépenses du GNUM. Lorsqu'un fonds a été opérationnel avant et après le 1er janvier 2012, les dépenses sont déclarées selon les anciennes et les nouvelles catégories. Lorsqu'un fonds est devenu opérationnel après le 1er janvier 2012, seules les

nouvelles catégories sont utilisées.

En 2015, la catégorie avec le pourcentage de dépenses le plus élevé est Services contractuels suivi par Transferts et subventions.

Catégories de dépenses du CCS de 2012

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Equipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements

6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale
8. Coûts indirects

Catégories de dépenses du GNUD de 2006

1. Provisions, produits, équipement et transport
2. Personnel
3. Formation des partenaires
4. Contrats
5. Autres coûts directs
6. Coûts indirects

Tableau 6. Dépenses par catégorie de budget du GNUD, au 31 décembre 2015 (en dollars américains)*

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme
	Années antérieures au 31 déc. 2014	Année en cours janv. à déc. 2015	Total	
Provisions, produits, équipement et transport (ancienne)	3,548,762	-	3,548,762	3.04
Personnel (ancienne)	4,729,024	-	4,729,024	4.05
Formation des partenaires (ancienne)	275,828	-	275,828	0.24
Contrats (ancienne)	23,895,304	-	23,895,304	20.47
Autres coûts directs (ancienne)	613,137	-	613,137	0.53
Personnel (nouvelle)	15,010,983	1,014,542	16,025,525	13.73
Provisions, produits et matériels (nouvelle)	6,744,896	249,825	6,994,721	5.99
Equipement, véhicules, meubles et dépréciation (nouvelle)	3,165,932	136,576	3,302,508	2.83
Services contractuels (nouvelle)	37,277,442	2,323,872	39,601,314	33.93
Déplacements (nouvelle)	2,046,604	171,269	2,217,873	1.90
Transferts et subventions (nouvelle)	6,700,008	1,394,610	8,094,618	6.94
Exploitation générale (nouvelle)	6,965,557	447,019	7,412,576	6.35
Total des coûts du programme	110,973,477	5,737,714	116,711,191	100.00
Total des coûts indirects	7,258,367	332,823	7,591,190	6.50
Total	118,231,844	6,070,537	124,302,381	

4.5. Recouvrement des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables des termes de référence du fonds, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les organisations participantes et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et les contributeurs, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2015, étaient les suivantes :

- **Frais de l'Agent administratif (AA) :** des frais de 1 % sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au total, au 31 décembre 2015, **1,285,800** dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'AA.
- **Coûts indirects des organisations participantes :** les organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7 %. Au cours de la période de référence **332,823** dollars américains a/ont été déduit(s) au titre des coûts indirects par les organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à **7,591,190** dollars américains au 31 décembre 2015.

5. CONCLUSIONS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

La contribution des différents programmes financés par le GNUD FRH à l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par le séisme a été globalement importante. Si certaines interventions ont travaillé de manière directe avec les populations affectées en créant également de nouvelles opportunités, d'autres interventions ont servi à obtenir les données scientifiques et à renforcer les capacités du gouvernement et des Ministères afin de pouvoir mieux répondre aux défis futurs.

Sans aucun doute l'approche participative suivie par la quasi-totalité des interventions apparaît comme l'un des éléments de succès des projets, qui contribue non seulement à l'appropriation mais aussi à la pérennité des acquis. Toutefois, l'instabilité politique et institutionnelle constitue une entrave de taille pour la viabilité des résultats et génère un certain malaise compte tenu de la difficulté d'une appropriation franche et engagée par les contreparties nationales. La question de la pérennité des résultats obtenus se pose donc pour la plupart des projets réalisés, et cela, tant que la précarité ne sera levée avec un gouvernement stable et issu des urnes qui puisse mettre fin à la crise politique et institutionnelle.

Un aspect positif à relever a été la capacité de réponse et d'adaptation du SNU à travers des interventions innovantes et évolutives comme les projets PARLQ ou le 16/6, possédant un haut niveau de complexité et de coordination entre les différents acteurs concernés. Ces interventions génèrent des leçons et de bonnes pratiques qui ont été reproduites en Haïti (comme l'extension du projet 16/6 à Fort National) mais s'appliquent également à d'autres contextes de relèvement. En effets, l'UCLBP a pu répliquer la méthodologie du 16/6 pour le projet de Canaan et la même méthodologie a été répliquée au Pakistan, en Equateur et aux Philippines après des catastrophes naturelles.

La phase de relèvement arrive à son terme en Haïti, et les financements du GNUD FRH ont été essentiels pour mener à bien les efforts déployés dans les six domaines d'intervention prioritaires. L'année 2015 s'achève et seul un des trois projets restera en cours de réalisation en 2016, accompagné par le nouveau financement pour le projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti.

Si les résultats ont été globalement très positifs, on ne peut s'empêcher de souligner que les phases de préparation des interventions n'ont pas été suffisamment longues, et les hypothèses de travail excessivement optimistes, traduisant mal le contexte difficile post-séisme du pays, et la fragilité du processus de bonne gouvernance alors que le pays continue à être en proie à l'instabilité politique et institutionnelle.

Toutefois, la collaboration entre la population haïtienne, premier acteur à réagir immédiatement après le séisme, le gouvernement, la société civile et les acteurs privés, ainsi que les ONGs internationales, les bailleurs de fonds, et le système des Nations-Unies, a permis d'accomplir un travail colossal dans un laps de temps raisonnable compte tenu des contraintes. L'ensemble de la population et du pays, y compris les administrations centrales et locales, est désormais sensibilisé sur les risques de catastrophes naturelles, et particulièrement les risques sismiques, avec des projets qui ont touché l'ensemble des zones à risque du pays. Les haïtiens ont directement participé aux résultats à travers l'approche participative qui a été suivie par la grande majorité des interventions, contribuant ainsi à un fort niveau d'engagement et une participation directe à la réalisation des travaux soit par l'utilisation de relais dans l'identification et la mise en œuvre comme les plateformes communautaires, soit par l'utilisation de main-d'œuvre des communautés cibles dans le 75 % des cas. Ces projets ont permis de générer des revenus supplémentaires pour les populations affectées.

L'apprentissage concret résultant de l'articulation des projets a permis de créer des conditions d'habitat dans les quartiers qui sont des améliorations substantielles par rapport aux conditions d'avant le séisme. Les codes de constructions qui sont désormais appliqués et les normes de construction parasismiques et para cycloniques, liées à la formation technique de cadres et entrepreneurs du secteur de la construction, contribuent à renforcer la prévention et la préparation face aux désastres. Le travail entrepris de concert avec les communautés dans les phases de planification et de réalisation des projets, et la structuration des communautés à travers le développement de structures représentatives, comme les plateformes communautaires, ont aidé à créer une dynamique sociale porteuse et complice des efforts de reconstructions dans les quartiers. L'ensemble des

efforts fournis a contribué à développer le niveau de résilience des populations face aux catastrophes naturelles et particulièrement aux risques de séisme, et de nouvelles microentreprises ont été créées.

Les interventions ont collectivement contribué à l'émancipation de la femme à travers une participation féminine dans toutes les composantes qui a été un plaidoyer pour le changement de mentalité par rapport aux rôles traditionnels des femmes en Haïti, et des changements d'attitude ont été identifiés au sein des dynamiques sociales et des structures de participation des différents projets.

Six ans après le séisme, les défis au développement durable demeurent de taille. Il faut toutefois maintenir l'ancrage des changements d'attitudes et de comportement de la population par rapport à la gestion des risques de catastrophe, compte tenu de la haute vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles, et envers le rôle de la femme et sa participation aux décisions de planification et de réalisation des travaux communautaires.

Le système des Nations-Unies remercie le Gouvernement, la Société civile et les partenaires au développement pour leur concours dans les efforts conjoints qui ont été déployés, et se tient à prêt à continuer à appuyer les efforts en cours pour remettre le pays sur le sentier du développement durable